

L'arme absolue pour détruire
chardons, pensées et laitillons,
adventices très préjudiciables
lors de la récolte

Herbicide



TROPOTONE®

Tropotone®

AMM N°5500179

Composition : 2-4 mcpb 400 g/l

Formulation : Concentré Soluble (SL)

Classement toxicologique : Xn R22, R38, R41,
R52/53

Usages homologués :

- Pois de conserve
- Pois protéagineux d'hiver et de printemps
- Légumineuses porte graine
(application printemps uniquement)

Dose : 4 l/ha = 1600 g s.a./ha

ZNT : 5 m

DAR : 60 jours

DRE : 24 heures

Toutes les infos sur
www.cheminova.fr

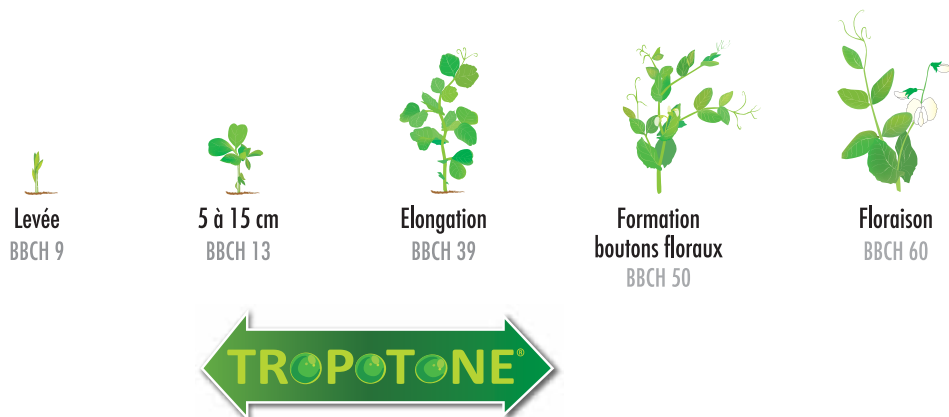
 **CHEMINOVA**
HELPING YOU GROW

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

TROPOTONE®

Herbicide

Stades d'application recommandés



AVANTAGES

- Une culture plus propre, plus rentable
- Une solution supplémentaire pour les rattrapages de post-levée

POINTS FORTS

- Une solution unique pour la lutte contre les chardons dans les cultures de pois
- Un spectre couvrant des adventices très pénalisantes dans les cultures de pois

Indications d'usages autorisés

| Cultures | Doses (en l/ha) |
|--|---------------------------------|
| Pois protéagineux d'hiver et de printemps | 4 l/ha |
| Pois de conserve | 3 l/ha⁽¹⁾ |
| Légumineuses fourragères porte graine | |
| • trèfle blanc | 3 à 4 l/ha⁽²⁾ |
| • trèfle incarnat | 3 l/ha⁽²⁾ |
| • trèfle de Perse | 3 à 4 l/ha⁽²⁾ |
| • sainfoin | 4 l/ha⁽²⁾ |

(1) En raison de la sensibilité des pois de conserve, nous recommandons une dose de 2,5 l/ha.
(2) Selon recommandations de la FNAMS.

Spectre TROPOTONE®

| Adventices | Efficacité |
|------------|--------------------|
| Chénopode | |
| Mercuriale | |
| Capselle | |
| Chardon | |
| Pensée | |
| Laiteron | Supprime floraison |
| Fumeterre | |
| Crucifère | Stade jeune |
| Rumex | Semis de graines |
| Lamier | |
| Véroniques | |

Recommandations

Recommandations particulières :

Sous l'influence de certains facteurs (situation, vent, température, etc...) les hormones herbicides risquent de provoquer au voisinage de la zone d'application du traitement des dégâts sur les cultures sensibles (vigne, arbres fruitiers, cultures légumières et ornementales, pépinières, lin, colza, tournesol, tabac, légumineuses, pommes de terre de plants, etc...). Il faut donc éviter l'entraînement du produit en prenant les précautions nécessaires. Ne traiter que par temps calme, sans vent, de préférence à une température supérieure à 8°C et inférieure à 22°C à l'ombre. Il convient par ailleurs de nettoyer très soigneusement et de rincer le pulvérisateur aussitôt après le traitement. Dans la mesure du possible, il est préférable de réserver un appareil uniquement pour les désherbages.

Toutes ces précautions devront être d'autant plus soigneusement respectées que la culture sensible sera proche de la culture traitée et de l'axe des vents dominants à l'époque du traitement.

SPECIAL

Pois de conserve

- Aucune intervention de post-levée ne doit s'effectuer sur un pois chétif, jaunâtre ou hétérogène car le cumul des phytotoxicités post-semis puis post-levée est très pénalisant.
- Le pois de conserve exige un désherbage soigné car la présence d'adventices limite la productivité, gêne le battage et génère des pertes à la récolte. Certaines adventices peuvent aussi conduire au refus de la parcelle du fait de la présence de baies (morelle), de capitules (chardon, matricaire) ou de siliques (ravenelles, sanves) difficiles à trier parmi les grains.